

11 novembre 2014 – Cérémonie d'hommage

à Jean Baptiste Rey

Discours de M. Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane

en hommage à Jean-Baptiste REY, résistant barbentanais mort pour la France et lâchement assassiné le 16 novembre 1944, quelques mois après la libération de Barbentane en août 1944 dont nous commémorens cette année les 80 ans.

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement ému d'inaugurer aujourd'hui la plaque du souvenir sur le Cours en hommage à Jean-Baptiste Rey.

Je le suis d'autant plus, que nous sommes tous réunis ici en présence de sa famille, Virginie et Jérôme ses petits-enfants, de leur maman, Christiane, épouse de René, l'un des 4 enfants de Jean-Baptiste, qui est hébergé à l'EHPAD de Barbentane, Eyméric et Louis, une partie de ses arrières petits-enfants.

Je tiens également à remercier la présence des représentants des anciens combattants, des autorités civiles et militaires, des membres du Conseil Municipal et bien sûr des enfants des écoles et du conseil municipal junior et de chaque citoyen qui est venu aujourd'hui, en conscience.

J'ai souhaité ce moment pour non seulement célébrer les 80 ans de la libération de Barbentane suite à la seconde guerre mondiale mais également pour que le souvenir demeure éternel et à la mesure du courage et de l'engagement que cet homme, Jean-Baptiste Rey, a déployé au service de la résistance et de la France. En tombant pour elles, il a fait honneur à l'exigence de liberté dont nous lui sommes et serons encore et toujours redevables.

Qu'il me soit permis ici de rappeler très succinctement les étapes de son engagement.

Dès le début du conflit de la seconde guerre mondiale, en 1939, Jean-Baptiste souhaite partir au front mais il en est empêché car père de quatre enfants. Il décide alors d'œuvrer de l'intérieur et de rentrer en résistance.

Cette activité lui vaut d'être sempiternellement menacé durant le conflit et même après que Barbentane a été libéré en août 1944.

En plus de l'ennemi extérieur qu'il combat, Il est l'objet de lettres anonymes, de dénonciations provenant de l'intérieur et de perquisitions en tout genre. Traqué en permanence, il reste intègre et fidèle au combat qu'il mène, celui de la résistance.

Arrêté le 9 juin 1944 par la Gestapo à Barbentane, il est incarcéré à la prison Sainte-Anne à Avignon, puis transféré aux Baumettes. Condamné aux travaux forcés à perpétuité, il est déporté pour l'Allemagne le 1^{er} août 1944. Heureusement, les maquisards d'Annonay le libéreront le 4 août.

Aussitôt libéré, il reprend la lutte auprès des Forces Françaises de l'Intérieur. Une fois Barbentane libéré fin août 1944, il devient conseiller municipal dès septembre 1944. Il devient également président du Comité local de libération.

Mais, le 16 novembre 1944, à vingt heures, Jean-Baptiste Rey tombe sous les coups de feu tirés depuis une voiture traction-avant noire sur la route d'Avignon.

La déposition du chef de groupe Jacovetti Dominique de la F.R.S. relate ainsi les faits :

« Je fus désigné pour organiser le barrage de la route de Tarascon [...] en direction de Rognonas. À 19h45, M. Rey passa à bicyclette et me dit bonjour, puis continua sa route pour se rendre à son domicile à Barbentane.

Presqu'aussitôt, une voiture traction avant noire venant à vive allure, se dirigeait vers le pont de Rognonas. Je me mis au milieu de la route, je le sifflais et lui fis signe de s'arrêter. La voiture me fonça dessus en accélérant. Aussitôt mes hommes, qui se tenaient en bordure de la route, derrière les platanes, se mirent en action, un des trois tira en l'air un coup de feu. Immédiatement, les occupants de la voiture ouvrirent le feu en direction du barrage. À ce moment-là, M. Rey se trouvait au milieu de la route, entre le barrage et la voiture. Ce dernier, entendant des coups de feu tirés par les occupants de la voiture, chercha à se mettre à l'abri. Se trouvant à hauteur du chemin conduisant à la pouponnière, il tenta de s'y engager, il fit quelques mètres sur ce chemin et tomba atteint par un des coups de feu tirés par les occupants de la voiture.

J'ai constaté que les coups de feu venaient des portières. »

Jean Baptiste Rey est reconnu « tué en service commandé » mort pour la France le 20 septembre 1946.

Les assassins ne seront jamais retrouvés.

Hommage à Jean-Baptiste Rey

11/11/2024

**Discours de M. Jean-Christophe Daudet,
maire de Barbentane**

Aujourd'hui et bientôt 80 ans après les faits, Barbentane se souvient et honore la mémoire de l'un de ces enfants, devenu par son engagement, héros de la résistance.

Je vous propose une minute de recueillement puis nous chanterons le chant des partisans suivi de la Marseillaise.